

sieurs milliers d'immigrants furent refusés à la frontière américaine où ils se présentaient; après avoir parcouru un court circuit, ils pénétrèrent au Canada. Un grand nombre de nos institutions regorgèrent d'une classe de gens dont nous n'avons pas besoin ici et qu'on ne pouvait, à cause des maladies mentales et physiques dont ils souffraient, placer ailleurs que dans les institutions soutenues à grands frais par l'Etat. On n'aurait jamais dû permettre à ces gens-là de pénétrer en Canada.

On adoptera assurément, dans l'avenir, une politique différente et nous devrions avoir égard à la qualité plutôt qu'à la quantité, si nous voulons nous procurer la meilleure classe d'immigrants possible. Nous ne devrions pas nous soucier seulement d'encourager l'immigration au Canada, mais encore surveiller cette immigration. Nous ne pouvons remédier à ce qui s'est fait, dans le passé, mais nous avons l'avenir devant nous, et c'est ce qui doit nous préoccuper maintenant. On devrait établir une méthode d'inscription à laquelle seraient soumis tous les immigrants qui nous viendraient des pays européens. On devrait les suivre de loin durant un certain laps de temps—deux ou trois ans, peut-être—et si l'on constate, à l'expiration du temps fixé, qu'ils ne se sont pas fait naturaliser sujets britanniques et qu'ils ne sont pas devenus Canadiens, on devra les renvoyer dans leur pays d'origine. Cela me semble le seul moyen d'atteindre la fin que nous avons en vue. En agissant ainsi, nous peuplerons le pays d'une classe de citoyens possédant plus de qualités et nous devrions avoir en vue d'atteindre cette fin plutôt que de compter des immigrants fort nombreux, il est vrai, mais dont les qualités laisseraient à désirer. Grâce à un système d'inscription et en suivant de loin les immigrants durant un temps raisonnable, nous saurons s'ils possèdent ou non les qualités requises et s'ils négligent de se faire naturaliser, nous connaissons la manière de les traiter.

Ce qu'il nous a été donné de connaître pratiquement, au cours des quatre ou cinq années qui viennent de s'écouler, de cette catégorie de gens qui ne s'étaient pas fait naturaliser, qui étaient des aubains, des étrangers à ce pays, nous porte à dire que l'expérience que nous avons acquise sous ce rapport, n'a été ni heureuse ni profitable pour nous. A la dernière session, dans cette Chambre même, j'ai affirmé qu'il y avait, par tout le Dominion, des milliers d'immigrants employés à la place de Canadiens qui avaient répondu à l'appel de l'empire.

Ces gens-là occupaient des positions qui leur rapportaient beaucoup d'argent, une

moyenne d'environ 5 à 10 dollars par jour, ce qui représentait chaque mois des centaines de milliers de dollars, peut-être des millions. Ils s'enrichissaient aux dépens de nos jeunes gens qui avaient quitté le pays pour servir outre-mer. J'avais suggéré que l'on nommât une commission ou un comité pour étudier la chose et s'assurer du nombre exact de ces gens, leur manière de vivre et les sommes d'argent qu'ils gagnaient. On pourrait alors imposer une taxe de guerre à ces étrangers qui sont si bien rétribués et dont la manière de vivre est telle qu'ils économisent presque tout ce qu'ils gagnent.

Je crois avoir signalé à cette époque-là deux ou trois cas qui se sont produits à Toronto. Il avait été amené des hommes à l'hôpital; l'un d'eux avait dans sa ceinture 3,000 dollars, un autre avait 2,500 dollars et un troisième, 900 dollars. Il me semble que le moment est venu de mettre mon projet à exécution. Ces étrangers disparaîtront en un clin d'œil aussitôt que la situation aura changé au Canada, chacun emportant avec lui pour ainsi dire une banque—argent dont nous n'aurons pas bénéficié sous le rapport du revenu.

J'ai aussi dit à la dernière session que nous devrions imposer à ces étrangers une taxe, dont le produit pourrait être employé à soulager les orphelins et les veuves de nos soldats qui sont morts. Si ma proposition avait été acceptée, l'Etat aurait eu un immense revenu de ce chef, qui aurait allégé considérablement le fardeau qui pèse sur nos propres citoyens. Aujourd'hui, nous apprenons par les journaux qu'une dizaine de milliers de ces étrangers veulent retourner là d'où ils sont venus. Il y en a des milliers qui s'en vont dans leur pays d'origine, pour y vivre confortablement pour le reste de leurs jours avec l'argent du Canada. Ils emportent des millions de bon argent canadien qui ira enrichir d'autre pays et nous n'en aurons aucun bénéfice. C'est pourquoi je dis que l'expérience nous a appris que nous devrions adopter une politique différente à l'avenir.

Dans quelques jours la Chambre sera saisie d'un projet ayant pour but de consacrer une somme de 20 millions par la construction et l'amélioration des grandes routes. A ce sujet je désire féliciter la province d'Ontario des mesures qu'elle a prises pour fournir de l'emploi à ses sans-travail. Je vais donner quelques chiffres pour montrer que cette province au moins était sur ses gardes. Dans l'Ontario il y a trente-sept comtés, dont trente-six ont établi un réseau de chemins vicinaux. Ces réseaux ont une